

Rapport de recherche final
(novembre 2012)

Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
Direction Générale des Patrimoines
Ministère de la Culture et de la Communication

Projet de recherche
sur l'inventaire des jeux traditionnels en France
(Rapport final)

Organisme bénéficiaire de la subvention :

Université de Nantes (EA 3260 Centre nantais de sociologie)

Responsable scientifique de l'opération :

Laurent Sébastien FOURNIER

Maître de conférences H.D.R., Université de Nantes

laurent.fournier@univ-nantes.fr

Sommaire

Introduction	3
1/ Méthodologie adoptée	8
1.1/ Colloque préparatoire à l'Université de Nantes	8
1.2/ Elaboration et transmission d'un questionnaire de pré-enquête	9
1.3/ Traitement statistique des réponses au questionnaire de pré-enquête	9
1.4/ Journée d'étude à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme	10
1.5/ Enquêtes réalisées par des chargés de mission	10
1.6/ Enquêtes complémentaires	11
1.7/ Réunions de suivi	12
1.8/ Moyens engagés	13
2/ Résultats obtenus	14
2.1/ Le rôle de la Confédération FALSAB	14
2.2/ Autres acteurs impliqués dans l'inventaire	18
2.3/ Cas de la FNSMR	20
2.4/ Fiches collectées par les chargés de mission du CENS	22
3/ Réflexions et préconisations	25
3.1/ Sur le plan méthodologique	25
3.2/ Sur le plan des résultats obtenus	29
3.3/ Préconisations	32
Conclusion	36
Références bibliographiques	38
Annexe 1 : Calendrier récapitulatif	40
Annexe 2 : Liste des 65 fiches collectées au titre de l'inventaire national	42
Annexe 3 : Structure de l'inventaire réalisé par la FALSAB en Bretagne	45
Annexe 4 : Structure de l'inventaire national réalisé par le CENS	46
Annexe 5 : Liste complémentaire de jeux restant à inventorier	47

Introduction

Entre novembre 2011 et novembre 2012, l'Université de Nantes (Centre nantais de sociologie, EA 3260) a été chargée d'un projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France, à la demande du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique du Ministère de la Culture et de la Communication.

Historiquement, les jeux traditionnels du domaine français ont déjà fait l'objet de plusieurs inventaires de la part de folkloristes, d'ethnologues, ou de communautés de pratiquants. Un précédent important est l'enquête menée par Pierre Boratav et Hélène Trémaud au Musée national des arts et traditions populaires autour de l'exposition « Jeux de force et d'adresse dans les pays de France » en 1957, dont la méthodologie peut encore inspirer les travaux actuels¹. Dès 1954, des questionnaires sont envoyés, via le Ministère de l'éducation nationale, aux inspecteurs d'académie et aux services académiques et départementaux de la jeunesse et des sports, afin de recueillir une « énumération détaillée des jeux et sports, de caractère régional ou local, qui se pratiquaient naguère et dont le souvenir est toujours vivant ou qui sont pratiqués actuellement dans une région, une académie ou un département déterminés »². En réponse à cette campagne de questionnaires, 38 départements transmettent des listes de jeux, parfois accompagnées de mémoires d'érudits locaux et de listes d'informateurs, permettant de nouer des relations avec les 200 prêteurs qui contribueront à l'exposition de 1957. A la suite de l'exposition, le Musée national des arts et traditions populaires se dotera d'un département « jeux », animé par Hélène Trémaud qui prolongera ses enquêtes dans les années 1960, notamment autour des différentes variantes de jeux de quilles³ et autour du cas des joutes⁴. La perspective, cependant, est à cette époque largement inspirée par le structuralisme ; elle s'intéresse surtout à établir une classification générale des jeux traditionnels.

¹ Voir Boratav et Trémaud (1957).

² Archives MNATP, T 263.

³ Voir Trémaud (1964).

⁴ Voir Trémaud (1968 ; 1970).

D'autres inventaires, réalisés depuis, ont été limités à une région donnée, de sorte que certaines zones géographiques du territoire français restent totalement vierges à ce jour. En Provence, par exemple, Charles Galtier a réalisé son *Trésor des jeux provençaux* parallèlement à l'exposition du Musée national des arts et traditions populaires⁵. Il propose une classification qui inclut aussi les jouets, les formulettes, les rondeaux et les jeux de l'enfance, mais son travail n'a malheureusement pas été mis à jour depuis. En Picardie, un ouvrage publié sous l'égide de la DRDJS d'Amiens a répertorié une quinzaine de jeux les plus répandus dans la région et a présenté leurs règles, leur histoire, en illustrant abondamment la documentation recueillie avec des photographies et des schémas⁶.

En Bretagne et en Midi Pyrénées, un travail important a été fourni, plus récemment, par l'Association Européenne des Jeux et Sports Traditionnels (AEJST). Cette structure, qui réunit beaucoup de professeurs d'éducation physique et de militants associatifs intéressés par les jeux traditionnels, a bénéficié de soutiens européens pour réaliser un inventaire des jeux traditionnels dans différentes régions d'Europe. Le projet « Jouez avec tout votre cœur ! Partagez votre culture » a été réalisé par l'AEJST en 2005 et 2006 avec l'aide du programme « Culture 2000 » de l'Union européenne⁷. Il a permis de rassembler des fiches d'inventaires et de proposer une typologie européenne fondée sur l'observation de la diversité technique des pratiques⁸. Pour le cas français, le travail de l'AEJST s'est concentré sur la Bretagne et la région Midi Pyrénées, permettant d'identifier 65 pratiques bretonnes et 20 pratiques méridionales. Des fiches descriptives (12 pour la Bretagne, 8 pour Midi Pyrénées) ont été rédigées⁹. Elles pourraient donner lieu facilement à la réalisation de fiches-types selon le modèle souhaité par le Ministère de la culture dans le cadre des inventaires du patrimoine culturel immatériel de la France.

Malgré ces quelques exemples, les inventaires disponibles ont trop souvent procédé à partir de l'examen des logiques formelles des pratiques, selon la perspective inspirée de la « praxéologie motrice »¹⁰, plutôt que de s'intéresser aux contextes sociaux et culturels qui les produisent et les accueillent. Dans d'autres cas, les collectes ont été appuyées sur la seule

⁵ Voir Galtier (1952).

⁶ Voir Loubère (2000). Un autre ouvrage concernant cette région et le Nord Pas de Calais a été réalisé depuis par Lobjois (2008). Ces ouvrages restent cependant pour l'essentiel concentrés sur leur région d'appartenance.

⁷ Voir Lavega Burgues (2006).

⁸ Voir : <http://www.jugaje.com/fr/typologie.htm>

⁹ Voir : http://www.jugaje.com/fr/jeux_des_regions.htm

¹⁰ Voir Parlebas (1981), Vigne (2006).

bonne volonté de militants, occasionnant d'importants biais idéologiques dans le recueil des données. Il en résulte une vision parcellaire, voire partielle du phénomène des jeux traditionnels. Dans une perspective d'identification et de sauvegarde des jeux traditionnels au titre du patrimoine culturel immatériel, de nouvelles enquêtes paraissent donc nécessaires. L'inventaire des inventaires disponibles permet ainsi de développer une approche critique des travaux existants. En s'inspirant aussi de travaux réalisés en dehors du domaine français et en tenant compte de la complexité des définitions existantes, nous proposons ici d'entendre la notion de jeu traditionnel, en relation étroite avec la catégorie du patrimoine culturel immatériel, comme un ensemble de pratiques ludiques à contenu moteur, faiblement institutionnalisé, transmis de génération en génération et auquel est associé un sentiment d'attachement identitaire sur un territoire donné. Seront donc exclus *a priori* du champ d'étude les jeux de société (non moteurs) ou les jeux réactivés uniquement dans un cadre pédagogique ou scolaire (fortement institutionnalisés).

Le présent projet d'inventaire, proposé dans le cadre de la Convention de l'UNESCO de 2003 sur le patrimoine culturel immatériel, s'intéresse aux jeux traditionnels du domaine français (France métropolitaine et outre-mer) en insistant sur le contexte d'effectuation des pratiques, les groupes d'âge ou les catégories de sexe concernés, et les différentes variantes géographiques repérables. Etant donné le nombre et la diversité des formes culturelles concernées, la recherche entreprise ne vise pas l'exhaustivité. Elle permet cependant d'établir une première liste représentative, d'identifier les formes culturelles les plus menacées, et de proposer le cas échéant une méthodologie en vue de la réalisation ultérieure d'enquêtes plus complètes dans les différents territoires concernés.

Sur le plan de la méthode, la recherche s'est décomposée en deux temps : un inventaire extensif des pratiques a précédé un inventaire réalisé selon des méthodes qualitatives. L'étude extensive a utilisé les techniques de la sociologie quantitative. Un questionnaire adressé aux communautés de pratiquants par l'intermédiaire des associations culturelles, éducatives et sportives, des offices du tourisme, et des centres de recherche spécialisés a permis de réaliser un premier inventaire sous la forme d'une base de données qui a fait l'objet à mi-parcours d'un traitement statistique et cartographique exhaustif en laboratoire¹¹. L'inventaire proprement dit utilise les méthodes qualitatives propres à l'enquête

¹¹ Voir la base de données en annexe de notre rapport intermédiaire : Fournier (2012).

ethnographique. Il s'est développé en fonction des taux de réponse au questionnaire de pré-enquête, signalant le niveau de coopération des communautés dans les différentes régions du territoire français. Ainsi, le repérage de formes représentatives de jeux traditionnels, permis par l'étude extensive, a abouti à mi-parcours avec la réalisation d'enquêtes qualitatives. La recherche effectuée permet à ce jour, au bout de 12 mois de travail, de proposer un ensemble représentatif de 65 fiches-types, correspondant aux principales formes de jeux collectées pour chaque région. Des fiches supplémentaires pourront être sollicitées directement auprès des communautés ou lors d'enquêtes ultérieures qui restent à prévoir.

Il avait été prévu au début de la recherche que quatre régions (Bretagne, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon) feraient l'objet d'investigations plus intensives en relation avec les laboratoires de recherche partenaires du projet. En fonction des aides obtenues au cours du projet, d'autres régions ont aussi été privilégiées. Des réunions de suivi régulières, réunissant collecteurs et porteurs de traditions, ont permis de confronter différents types de regards sur les jeux traditionnels. Une session de formation au collectage du patrimoine culturel immatériel a aussi été organisée sous la forme d'une journée d'études tenue à Aix-en-Provence le 23 mars 2012, permettant d'envisager la rédaction d'un guide de collecte des jeux traditionnels.

Le projet de recherche s'est appuyé sur deux laboratoires labellisés, l'un en sociologie, l'autre en ethnologie. Le Centre nantais de sociologie (CENS EA 3260, Université de Nantes) a pris en charge la réalisation de l'étude sociologique quantitative et des enquêtes qualitatives. L'Institut d'études méditerranéennes, européennes et comparatives (IDEMEC UMR 7307, CNRS et Université Aix-Marseille 1) a garanti scientifiquement la démarche en termes ethnologiques. Les réunions de suivi et de coordination ont été organisées alternativement par les deux laboratoires concernés. Par ailleurs, le projet de recherche a profité du partenariat existant entre le Centre nantais de sociologie et la Confédération FALSAB des sports et jeux traditionnels de Bretagne. Une pré-enquête avait été effectuée en Loire-Atlantique l'année précédant le projet¹² et un colloque international sur les jeux traditionnels a été organisé à Nantes en septembre 2011 à l'Université de Nantes¹³. La FALSAB a réalisé à l'échelle régionale une démarche d'inventaire qui est étroitement associée à l'inventaire national dont rend compte le présent rapport.

¹² Voir Monchablon (2011).

¹³ Voir Fournier (sous presse).

Le présent rapport, qui marque la fin de ce projet de recherche mais ouvre aussi sur des travaux complémentaires, complète le rapport intermédiaire qui avait été transmis au ministère en mai 2012. Il précise la méthodologie des opérations de recherche entreprises pendant 12 mois ainsi que les résultats obtenus. Il se termine par un ensemble de préconisations concernant les actions qu'il serait souhaitable d'engager dans le futur, et présente, sur un CD-Rom joint, l'ensemble des 65 fiches d'inventaire collectées à propos des jeux traditionnels en France.

Chapitre 1 :

Méthodologie adoptée

Ce chapitre fait le point sur la méthodologie adoptée par le CENS en 2011-2012 en vue de répondre à la demande exprimée par le Ministère de la culture. Il détaille les actions entreprises par l'Université de Nantes dans le cadre du projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France. Les étapes de la recherche décrites dans ce chapitre sont présentées de manière synthétique dans un tableau récapitulatif en fin de rapport¹⁴.

1.1/ Colloque préparatoire à l'Université de Nantes

La démarche d'inventaire souhaitée par le Ministère a été préparée dans le cadre d'un colloque international organisé à l'Université de Nantes les 16-17-18 septembre 2011. Sous l'égide du réseau FER-Eurethno du Conseil de l'Europe et avec la participation de deux laboratoires de recherche (CRISES EA 4424 Université Montpellier III et CENS EA 3260 Université de Nantes) et de plusieurs sociétés savantes (SEF, AFA, RSDPL), ce colloque a réuni une vingtaine d'experts venus de différents pays européens, apportant des témoignages sur l'actualité des jeux traditionnels dans leurs pays respectifs. Le Ministère était représenté par Christian Hottin, chef du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, qui a ouvert le colloque. Une des particularités de ce colloque a été d'être associé à une animation destinée au grand public, présentant un ensemble de jeux traditionnels régionaux, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, grâce à un partenariat avec la FALSAB, la FABN et la Ville de Nantes. Le colloque a montré que les jeux traditionnels pouvaient être à la fois un objet d'étude, un mode d'action et un patrimoine. Les actes du colloque sont actuellement en cours d'édition aux éditions L'Harmattan¹⁵. Un compte-rendu du colloque a aussi été réalisé et publié par la FALSAB dans une revue spécialisée¹⁶.

¹⁴ Voir annexe 1.

¹⁵ Voir Fournier (sous presse).

¹⁶ Voir Fournier (2011).

1.2/ Elaboration et transmission d'un questionnaire de pré-enquête

En novembre 2011, un protocole de recherche a été élaboré au CENS, avec l'aide de Laurence Tual-Micheli (ingénieure de recherche en sociologie), pour réaliser un pré-inventaire des jeux traditionnels en France, à l'aide des méthodes de la sociologie quantitative. Le but de ce pré-inventaire était de repérer extensivement, sur tout le territoire national, un ensemble de formes culturelles pouvant faire dans un second temps l'objet de fiches d'inventaire. Dans ce contexte, une première circulaire a été adressée le 21 novembre 2011 à environ 250 organismes afin de repérer les inventaires de jeux traditionnels déjà réalisés¹⁷. Cette circulaire a été adressée, accompagnée d'un court questionnaire, aux comités régionaux et départementaux du tourisme (CRT, CDT), aux ethnologues des directions régionales des affaires culturelles (DRAC), à la fédération nationale du sport en milieu rural (FNSMR) et aux associations spécialisées dans la sauvegarde des jeux traditionnels (AEJST, etc.). Elle a aussi été adressée aux communes de plus de 2500 habitants par voie électronique, mais sans grand résultat. Enfin, la FALSAB, partenaire du projet, a relayé cette demande à l'échelle de la Bretagne, auprès des clubs qui la composent et auprès des collectivités territoriales.

1.3/ Traitement statistique des réponses au questionnaire de pré-enquête

Le traitement statistique des réponses obtenues grâce au pré-inventaire a été réalisé en février 2012. Les réponses ont été traitées par Laurence Tual-Micheli, ingénieure de recherche au CENS, sociologue spécialisée en traitement statistique. Le tri des réponses a permis de repérer 129 formes de jeux traditionnels, parfois cités plusieurs fois, et correspondant à environ 70 contacts de personnes-ressources potentiellement capables de collaborer à la rédaction de fiches-type d'inventaire¹⁸. A cette liste s'ajoute celle des contacts répertoriés de manière séparée par la FALSAB pour la région Bretagne. Ce repérage quantitatif des pratiques a permis d'envisager dans un deuxième temps une série d'enquêtes qualitatives en vue de collecter un ensemble significatif de fiches-type associées à des jeux traditionnels du domaine français. Une seconde circulaire a été adressée par courrier électronique le 20 février 2012 à la liste de contacts ainsi obtenue, afin de les inviter à collaborer au maximum à la rédaction des fiches-type.

¹⁷ La circulaire a été jointe au rapport intermédiaire (Fournier, 2012 : annexe 2).

¹⁸ L'ensemble des réponses reçues a été joint au rapport intermédiaire (Fournier, 2012, annexe 3).

1.4/ Journée d'étude à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

Le 23 mars 2012, une journée d'étude et de formation a été organisée à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence en collaboration avec Véronique Ginouvès (ingénieure de recherche au CNRS) et le laboratoire IDEMEC UMR 7307 CNRS, partenaire du projet de recherche pour la partie ethnologique des enquêtes. Le programme de cette journée a été conçu pour affiner la méthodologie de la collecte des fiches-type. Cette journée intitulée « Collecter le patrimoine culturel immatériel : pratiques et usages de l'inventaire »¹⁹ a permis de confronter les expériences de plusieurs équipes de recherche engagées dans la collecte de fiches-type d'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Environ 50 personnes, chercheurs, étudiants, experts territoriaux et représentants des communautés de pratiquants, ont assisté à cette journée introduite par Sylvie Grenet, chargée de mission du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique du Ministère de la Culture et de la Communication.

1.5/ Enquêtes réalisées par des chargés de mission

Dès le printemps 2012, la sollicitation des communautés de pratiquants, grâce aux questionnaires et à la démarche participative de la journée d'étude, a permis de collecter un premier ensemble de fiches-types spontanément complétées par des bénévoles d'associations de sauvegarde des jeux traditionnels. A ce premier ensemble de fiches s'ajoute celui collecté de manière indépendante en Bretagne par la FALSAB. Afin d'intensifier la collecte, de mobiliser les contacts repérés grâce au questionnaire quantitatif, et de relancer les contacts qui n'avaient pas pu remplir leur fiche, trois chargés de mission ont été recrutés au CENS pour la période de juin à août 2012. Ces chargés de mission, opérant pour l'Université de Nantes pour accompagner la rédaction des fiches-type, ont été embauchés comme ingénieurs de recherche ou ingénieurs d'étude en fonction de leur niveau d'études. Avec le concours des communautés concernées, leur rôle a consisté à rédiger un ensemble supplémentaire de fiches-type.

¹⁹ Voir le programme de la journée d'étude et de formation du 23 mars 2012, sur le site suivant : <http://phonotheque.hypotheses.org/6342>

Pour chaque jeu signalé, la mission des enquêteurs du CENS consistait à contacter les communautés de pratiquants (par téléphone ou par tout autre moyen jugé approprié), à demander aux communautés les renseignements permettant de compléter les différentes rubriques de la fiche-type, à reporter sur la fiche-type les renseignements collectés auprès des communautés, à collecter le cas échéant des éléments supplémentaires (iconographie, bibliographie, témoignages supplémentaires) afin de compléter les renseignements donnés par les communautés. A titre indicatif, le temps de rédaction moyen donné aux chargés de mission pour réaliser une fiche-type d'inventaire avait été évalué à une journée de travail complète, le volume d'une fiche-type étant de 5 à 10 pages. Les chargés de mission disposaient d'un modèle de fiche-type vierge élaboré par le Ministère de la Culture et des fichiers de contacts collectés par le CENS lors de la phase de pré-enquête pour les territoires de référence.

1.6/ Enquêtes complémentaires

Afin de compléter le protocole de recherche formé par les enquêtes quantitatives par questionnaire d'une part, et les enquêtes qualitatives des chargés de mission d'autre part, plusieurs missions ont été réalisées, à des fins documentaires et de vérification des données notamment.

Le cas des jeux traditionnels d'origine étrangère présents en France a été étudié à travers l'exemple des jeux écossais. En mai 2012 une participation au congrès de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur, à Limoges, a permis de présenter le protocole d'enquête à un public de spécialistes et de recueillir leur témoignage concernant la présence de jeux traditionnels dans la communauté écossaise en France. En juin et en septembre 2012, des enquêtes de terrain ont été réalisées dans les deux villes organisant des jeux écossais en France, respectivement à Bressuire (Deux Sèvres) et à Luzarches (Val d'Oise). Une fiche d'inventaire est en cours d'élaboration sur ce cas d'étude.

Plusieurs missions ont aussi été programmées pour des entretiens avec des acteurs impliqués dans le milieu des jeux traditionnels. Une première mission a été programmée pour explorer le riche fonds archivistique du Musée national des arts et traditions populaires (mars 2012). D'autres missions ont permis de rencontrer divers informateurs et de croiser diverses sources documentaires à l'automne 2012 (Carcassonne, Saint-Etienne, Paris). Enfin, la

participation à un colloque à Barcelone en septembre 2012 a été l'occasion de solliciter l'avis de la communauté scientifique internationale sur le projet.

1.7/ Réunions de suivi

Pendant les 12 mois qu'a duré le projet, 4 réunions de suivi ont été organisées. La démarche d'inventaire proprement dite a été lancée lors d'une réunion organisée le 21 novembre 2011 à l'Université de Nantes, permettant d'élaborer le protocole de recherche du pré-inventaire quantitatif.

Une deuxième réunion de suivi a été organisée le 9 février 2012, toujours à Nantes, pour effectuer le tri statistique des réponses au questionnaire. Le lendemain, la réunion s'est poursuivie par une rencontre avec des responsables de la FALSAB et de la Fédération de Gouren, et C. Hottin, représentant du Ministère, afin de mettre sur pied parallèlement aux inventaires en cours un dossier de candidature des jeux traditionnels bretons sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Une troisième réunion de suivi a été organisée à l'Université de Nantes le 8 juin 2012. Elle a permis de comparer les résultats obtenus à l'échelle nationale et ceux obtenus par la FALSAB à l'échelle de la région Bretagne. Cette comparaison a conduit à prévoir les enquêtes à effectuer dans l'été 2012 afin de finaliser la collecte et la rédaction d'un ensemble cohérent de fiches-type.

Une dernière réunion de suivi a eu lieu à l'Université de Nantes le 18 septembre 2012. Elle a permis de mettre en commun les résultats obtenus par le CENS à l'échelle nationale et ceux obtenus par la FALSAB à l'échelle de la Bretagne. Elle a aussi été l'occasion de faire le bilan des actions effectuées et d'envisager leurs prolongements.

Une journée de confrontation des résultats a aussi été organisée en novembre 2012 avec les 3 chargés de mission recrutés par le CENS, afin de faire état des difficultés méthodologiques rencontrées durant la collecte des fiches.

1.8/ Moyens engagés

La subvention accordée par le Ministère de la culture pour la réalisation de la recherche était de 20000 Euros, auxquels s'ajoutait une somme de 5000 Euros venue de la FALSAB, correspondant à la participation de cette structure au lancement du programme de recherche à l'occasion du colloque de septembre 2011 (prise en charge d'une partie de l'organisation de cet événement sous la forme de frais spécifiques).

Pour la recherche proprement dite, le poste le plus important a été celui du recrutement des 3 chargés de mission (rémunérations par l'Université de Nantes). L'organisation de la journée d'études à Aix-en-Provence, ainsi que les frais de mission liés aux enquêtes et aux réunions de suivi, ont constitué une autre dépense importante (déplacements, séjours). Les frais liés à la réalisation des enquêtes et des fiches d'inventaire (fournitures, courrier, imprimerie, édition, reprographie, petit matériel, traductions, etc.) ont constitué un troisième poste significatif en termes de dépenses.

La troisième tranche de la subvention, qui devra être versée à la réception du présent rapport, apparaît donc comme une nécessité pour équilibrer les frais engagés par le CENS dans le cadre du projet réalisé. Elle servira à couvrir les frais liés aux enquêtes et à la réalisation des fiches d'inventaire, déjà engagés en partie par le CENS. Le reliquat sera utilisé au début 2013 pour valoriser les résultats de la recherche auprès de différents publics. Le secrétariat administratif du CENS reste dépositaire de l'ensemble des pièces comptables relatives aux dépenses engagées.

La méthodologie ainsi décrite a permis de réaliser le projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels souhaité par le Ministère de la culture. Elle a apporté un ensemble de résultats qui sont décrits dans le prochain chapitre.

Chapitre 2 :

Résultats obtenus

Après que le chapitre précédent a exposé en détail le protocole de recherche et la méthodologie adoptés, ce chapitre entend rendre compte de quelques uns des résultats obtenus à l'issue des 12 mois qu'a duré la recherche. Dans le cadre d'une recherche-action du type de celle qui a été entreprise, il est important de signaler que les résultats obtenus sont à mettre en relation avec les rencontres et les partenariats qui ont été noués en chemin avec les communautés de pratiquants, beaucoup plus qu'avec les théories ou la bibliographie relatives au domaine étudié. Ce chapitre rend compte des apports complémentaires des divers partenaires du projet dans l'élaboration d'un inventaire provisoire des jeux traditionnels en France²⁰.

2.1/ Le rôle de la Confédération FALSAB

Le rôle de la Confédération FALSAB des jeux et sports traditionnels de Bretagne est à souligner dans le projet. La FALSAB, qui a fêté ses 80 ans en 2010, est une organisation extrêmement active dans la défense et la sauvegarde des jeux et sports traditionnels bretons, réunissant de nombreuses associations²¹. En amont du projet de recherche, elle avait déjà noué un partenariat avec l'Université de Nantes pour sensibiliser les étudiants en sciences du sport (UFR STAPS) à la pratique et à la valorisation des jeux traditionnels. Nicolas Ollivaux, salarié de la FALSAB, est aussi chargé de cours dans un Master professionnel en sciences du sport où il intervient depuis plusieurs années sur le rôle des jeux traditionnels dans le développement des territoires. Plusieurs projets tutorés et mémoires professionnels ont été dirigés par le rédacteur du présent rapport, en partenariat avec la FALSAB qui a accueilli des étudiants en stage et leur a permis de développer leurs projets professionnels²². Ainsi, c'est tout naturellement que la FALSAB a été associée dès le départ à la démarche d'inventaire demandée par le Ministère de la culture à l'Université de Nantes.

²⁰ Voir l'annexe 2 du présent rapport pour une liste des fiches collectées dans le cadre de l'inventaire national.

²¹ Voir le site Falsab : <http://www.falsab.com/>

²² Voir en particulier Le Poetvin (2010), Terrier (2010), Monchablon (2011).

Une réunion tenue à Rennes le 24 mai 2011, dans les locaux du Conseil Régional de Bretagne, a joué un rôle important dans la légitimation de la FALSAB comme partenaire privilégié de la démarche. Cette réunion rassemblait entre autres un représentant du Ministère de la culture (C. Hottin), une responsable de l'institut régional du patrimoine de Bretagne (P. Barthélémy), un responsable du service des sports du Conseil Régional (M. Daniélou), une représentante du Centre français du patrimoine culturel immatériel de Vitré (S. Cachat), et des représentants de la FALSAB et de la Fédération de Gouren. L'auteur de ce rapport y avait été invité par la FALSAB en tant qu'expert universitaire.

Cette réunion a permis de formaliser une demande forte de la FALSAB et de la Fédération de Gouren, concernant la nécessité d'engager des démarches en vue d'une sauvegarde urgente des jeux et sports traditionnels bretons. C. Hottin a retracé la démarche incitative du Ministère de la culture concernant la valorisation du patrimoine culturel immatériel en Bretagne, en évoquant les antécédents du « fest-noz » et du « gwerz », à propos desquels des dossiers de demande de protection avaient déjà été élaborés avec l'aide de différents acteurs régionaux et notamment de l'association Dastum²³. C. Hottin a aussi exposé à cette occasion les modalités de construction des demandes de protection au titre de la Convention UNESCO de 2003 sur le patrimoine culturel immatériel²⁴. A l'issue de la réunion, M. Daniélou a fortement incité la FALSAB à réclamer un emploi aidé par la Région Bretagne pour mettre sur pied une demande de ce type. A la suite de cette réunion, la FALSAB a donc pu recruter un « chargé de mission UNESCO » pour élaborer le projet. Il a été décidé que l'élaboration du projet devrait se faire en relation avec un inventaire régional des jeux et sports traditionnels, et un diplômé de l'UFR STAPS de l'Université de Nantes qui avait déjà réalisé un inventaire des jeux traditionnels de la Loire Atlantique a pu être recruté²⁵.

A partir de l'été 2011, ainsi, la FALSAB a pu développer un inventaire régional des jeux traditionnels en toute autonomie. La participation des équipes de la FALSAB aux réunions de suivi prévues par le présent projet de recherche a permis d'harmoniser les méthodologies entre l'inventaire réalisé à l'échelle de la Bretagne par la FALSAB, d'une part, et l'inventaire réalisé à l'échelle nationale par le CENS, d'autre part. D'un commun accord, il

²³ Voir le site de l'association Dastum : <http://www.dastum.net/>

²⁴ Voir l'ouvrage collectif : *Le patrimoine culturel immatériel, premières expériences en France* (Collectif, 2011).

²⁵ Voir Monchablon (2011).

a été décidé à l'automne 2011 que l'inventaire national ne concernerait pas la Bretagne, puisque cette région était déjà couverte par l'action de la FALSAB.

Entre l'automne 2011 et l'automne 2012, pendant le temps du présent projet de recherche, la FALSAB a mené un ensemble d'actions visant à promouvoir une démarche globale de reconnaissance des jeux et sports traditionnels bretons, avec l'ambition de proposer une nouvelle candidature au titre du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. C'est dans ce contexte que la 2^e réunion de suivi du présent projet, en février 2012, a été prolongée par une rencontre avec C. Hottin et les responsables de la FALSAB et de la Fédération de Gouren visant à élaborer un dossier de candidature UNESCO. Cette rencontre a été pour nous l'occasion d'observer une démarche de patrimonialisation en cours. Elle a nourri en retour les problématiques liées aux inventaires, lesquels se développent aussi en fonction des volontés des acteurs de développer et de valoriser leurs pratiques en termes de patrimoine.

Les résultats obtenus par la FALSAB en un an environ sont remarquables. La réflexion sur le montage du dossier UNESCO les a conduits à collaborer avec la Fédération de Gouren, mais aussi avec l'ensemble des acteurs du patrimoine culturel immatériel présents en Bretagne. De nombreux articles ont été publiés par la presse locale et dans les publications internes de la FALSAB²⁶. Un diagnostic complet a été réalisé, soulignant les caractéristiques techniques des jeux, mais aussi leur localisation, leurs enjeux pour les territoires, les spécificités de leurs publics, le déficit de communication les concernant, etc.²⁷ Au terme de ce diagnostic, la FALSAB préconise la création d'un « Office des jeux et sports traditionnels de Bretagne » et choisit de se positionner sur le « Registre des bonnes pratiques » auprès de l'UNESCO, plutôt que de demander une inscription sur les listes du patrimoine culturel immatériel, moins facile à obtenir²⁸. En octobre 2012, la FALSAB a intégré la nouvelle structure « Bretagne Culture Diversité » qui prend la suite de l'Institut Culturel de Bretagne.

Sur le plan de l'inventaire des jeux et sports traditionnels, le chargé de mission UNESCO de la FALSAB, en travaillant à plein temps dans cette structure, a collecté un

²⁶ La FALSAB publie deux périodiques : *L'écho des jeux traditionnels de Bretagne* et *Flash Info*.

²⁷ *Diagnostic jeux et sports traditionnels de Bretagne*, document interne, FALSAB (2012), 44 p. + annexes.

²⁸ *Préconisations jeux et sports traditionnels de Bretagne*, document interne, FALSAB (2012), 19 p.

ensemble significatif de 75 fiches-type d'inventaire qui a été adressé au Ministère de la culture en septembre 2012. Ces fiches se répartissent de la manière suivante²⁹ :

- Dans la catégorie des jeux de force, 3 fiches ont été rassemblées : 1 fiche rassemble les jeux et sports athlétiques bretons organisés par la FNSAB (7 disciplines différentes) et 1 autre fiche rassemble les jeux de force du Trégor (6 disciplines différentes), tandis qu'une dernière fiche concerne le Gouren (lutte bretonne).
- Dans la catégorie des jeux de quilles, 19 fiches correspondent à des variantes locales et micro-régionales.
- Dans la catégorie des jeux de boules, 16 fiches ont été rassemblées, correspondant là aussi à des variantes locales,
- Dans la catégorie des jeux de palet, 19 fiches ont été rédigées, rassemblant des variantes de jeux de palet et de galoche.
- Une catégorie concerne les jeux de café et de kermesse : 10 fiches concernent les jeux suivants : billard hollandais, birinig, boîte à case, boule montante, boule pendante, grenouille, jeu du sabot, palet sur cible, palet sur planche trous, patigo.
- Une catégorie concerne les jeux disparus : 5 fiches correspondant ici à plusieurs jeux : baquet russe, crosse, soule, jeux divers de l'île de Sein, ruial broc'h (jeu de « rouler le blaireau », dans le Trégor), lèche-poêle, casse-pot, mât de cocagne, décapitation du coq.
- Dans une catégorie intitulée « jeux divers » sont rassemblées 2 fiches concernant le lancer du sabot à Pont-Aven et le quistinic (quilles suspendues sur un axe horizontal).
- Enfin, 1 fiche concerne les jeux nautiques.

Toutes les fiches, fournies sur 3 CD-Rom, sont accompagnées de photos ou de petits films. Elles témoignent d'un travail de collecte important, mené en relation avec de nombreux clubs de pratiquants, mais aussi avec des institutions culturelles régionales. Dans bien des cas, cependant, la documentation est limitée à quelques images. Mais cela n'empêche pas à cet inventaire de refléter la grande diversité des jeux traditionnels bretons. Ce riche inventaire demande donc désormais à être valorisé et mis à disposition des pratiquants, dans une optique de restitution auprès de la communauté des joueurs.

²⁹ Voir le tableau en annexe 3, présentant la structure générale de l'inventaire réalisé par la FALSAB (nombre de fiches collectées par types de jeux).

2.2/ Autres acteurs impliqués dans l'inventaire

Si la FALSAB apparaît à travers ce qui précède comme la structure qui a été la plus active dans la réalisation d'un inventaire régional des jeux et sports traditionnels, accréditant ainsi le travail mené à l'échelle nationale par le CENS auprès des pratiquants, d'autres structures ou d'autres personnes se sont aussi manifestées depuis le début du projet de recherche, à différents titres et selon différentes modalités.

L'étape de pré-enquête, à l'aide des questionnaires envoyés, a permis dans un premier temps de repérer un ensemble de correspondants régionaux qui ont proposé leur aide dans la démarche d'inventaire mise en œuvre. Nous avons enregistré en particulier des réactions de la part de chargés de communication des collectivités territoriales, de représentants d'offices du tourisme, d'étudiants, et de permanents d'associations de promotion des jeux traditionnels. Dans certains cas les collaborations sont restées limitées à des échanges de courrier, mais dans d'autres cas ces correspondants, représentants des pratiquants ou des territoires de pratique, ont poursuivi la relation et certains d'entre eux se sont même déplacés pour assister à la journée d'étude organisée à Aix-en-Provence en mars 2012 sur la méthodologie de la collecte. A plusieurs reprises, les échanges ainsi suscités ont conduit à la collecte de fiches entièrement rédigées par les correspondants régionaux.

En Savoie, par exemple, une fiche concernant le « jeu du cornichon » (pétanque savoyarde) a été entièrement réalisée par Nicolas Scuri, après une enquête réalisée à Sixt-Fer-à-Cheval dans la Vallée du Haut Giffre en février 2012. Cette fiche, très bien documentée sur le plan des règles du jeu et sur le plan de son histoire, illustre la possibilité de faire confiance à des acteurs du terrain pour participer aux inventaires. De même, une fiche décrivant le « jeu de la grenouille », jeu d'adresse pratiqué dans les guinguettes locales et répertorié par ailleurs comme jeu de kermesse par la FALSAB en Bretagne, a été collectée par Emilie Filliot, chargée de communication, pour les services du Comité départemental du tourisme du Val de Marne.

De la même manière, en Picardie, une fiche du jeu de la « balle à la main » a été directement fournie par Jean-Jacques Trobas, président de la Fédération Française de Balle à la Main. Ce dernier propose une description complète du jeu et suggère la création d'un « groupement national d'intérêt sportif » pour réunir l'ensemble des pratiques apparentées à la

pelote en vue de les valoriser au regard du monde sportif. Cet élément témoigne du fait que les fiches peuvent être un outil de médiation important, conduisant à faire remonter les attentes des communautés en termes de sauvegarde des pratiques.

En Normandie, ce ne sont pas moins de 9 fiches qui ont été renseignées bénévolement par Jean-Philippe Joly, président de JeuxTradiNormandie, la Fédération des jeux et sports traditionnels normands. Les jeux qui ont fait l'objet de fiches sont les suivants : la « bezette », la « boule de hasard », le jeu de « carambole et bastringue », le jeu de « carambole gouttière », la « crosse », la « grande choule », le jeu du « camembert », la « tèque » et les « treis soeus ». Jeux de plateaux et jeux forains, mais aussi jeux de balles et jeux de quilles ont ainsi pu être répertoriés et documentés directement par les communautés de pratiquants pour le cas de la Normandie.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, deux étudiants de la licence d'anthropologie de l'Université d'Aix-Marseille I ont accepté de collecter bénévolement des fiches-type dans le cadre de l'inventaire des jeux traditionnels. Ils ont considéré que ce type d'exercice pouvait être utile pour compléter leur formation dans le domaine du patrimoine. Dès l'été 2011 ils ont effectué des enquêtes de terrain, poursuivies dans certains cas en 2012. Mickaël Boyer a réalisé dans ce cadre une fiche concernant la « boule carrée » dans les Hautes-Alpes, et une autre concernant le jeu de la « mourre » dans les Alpes-Maritimes. De son côté, Marie-Véronique Amella a élaboré des fiches sur les « joutes nautiques provençales », sur la « rame traditionnelle provençale », et sur la « paume artignoscaise ». Dans le cas de la « mourre » et de la « paume artignoscaise », un matériel audio et vidéo abondant a été collecté pour illustrer les fiches. Les 5 fiches réalisées par ces étudiants sont très fournies, témoignant d'enquêtes approfondies et d'un souci constant de documenter la pratique. Ces deux étudiants ont témoigné lors de la journée d'étude du 23 mars 2012 des problèmes de méthodologie qu'ils avaient rencontré durant leur expérience de collecte.

D'autres personnes encore ont signalé leur intérêt, sans pour autant réaliser de fiches-type. En Languedoc-Roussillon, ainsi, le Conseil Régional a demandé à l'ethnopôle GARAE de Carcassonne d'intégrer à sa programmation des actions concernant les jeux traditionnels. Véronique Moulinié, chercheuse au LAHIC-CNRS, a été chargée de coordonner ces actions. Elle a pour cela réalisé un certain nombre d'enquêtes en région, notamment sur des festivals de jeux traditionnels liés au mouvement occitan. A Carcassonne, Jean-Pierre Piniès a organisé

au GARAE les 19 et 20 octobre 2012 un festival de cinéma comprenant des films documentaires et des films de fiction. La programmation comprenait des films sur les quilles en Rouergue, sur les joutes sétoises, sur la soule et sur le rugby dans le sud-ouest. Le public, clairsemé, ne laissait pas augurer d'un grand succès populaire du sujet choisi, mais un cycle de conférences en 2013 permettra peut-être d'infirmier ce sentiment.

2.3/ Cas de la FNSMR

Enfin, il convient de signaler l'intérêt de la Fédération Nationale des Sports en Milieu Rural (FNSMR) pour le projet d'inventaire. Jean-Philippe Simon, du Comité départemental de la Vendée de cette fédération, a relayé l'appel de l'Université de Nantes en décembre 2011 et souhaitait engager un partenariat³⁰. Dès janvier 2012, la FNSMR a proposé de collecter 16 fiches-types. Cependant, il est apparu que les jeux identifiés correspondaient en grande partie à des jeux bretons déjà pris en charge par la FALSAB, et par ailleurs les représentants de la FALSAB participant aux réunions de suivi du projet ont souhaité que la FNSMR ne soit pas associée à la démarche d'inventaire. Ils ont même considéré que la FNSMR se prévalait indûment d'un partenariat avec l'Université de Nantes pour s'adresser à ses adhérents.

La réticence de la FALSAB à collaborer avec la FNSMR semble être liée à l'action d'anciens administrateurs de la FALSAB, passés par la suite à la FNSMR et à l'AEJST. Une lettre d'information récente de la FALSAB éclaire les relations entre les deux structures qui apparaissent comme concurrentes. Selon la FALSAB, les comités et les fédérations qui adhèrent à la FNSMR « pourraient se voir ensuite déposséder de leurs prérogatives »³¹. Pour que la situation de concurrence entre les deux structures ne soit pas préjudiciable au projet d'inventaire national, la mise en place de passerelles de médiation paraît ici nécessaire.

La collecte d'informations auprès de la FNSMR s'est faite par contact téléphonique et par échange de courriers. Il est apparu que cette fédération comprenait une « commission nationale pour les jeux sportifs traditionnels » et organisait périodiquement un « critérium des jeux sportifs traditionnels » ainsi que diverses actions dans ce secteur d'activité. Plusieurs documents internes, que nous avons pu consulter, reflètent l'état des débats sur le sujet au sein

³⁰ Voir le site : <http://www.cdsmr85.org/news/index.php?page=20&limit=10>

³¹ Voir l'article « Risque pour les comités et fédérations de la FALSAB », in *Flash-Info*, FALSAB, septembre-octobre 2012, n°43, pp. 4-5.

de cette fédération qui se considère comme « la seule fédération sportive généraliste s'occupant des jeux traditionnels à l'échelle nationale » (à la différence des fédérations centrées sur un seul sport, comme la fédération de quilles par exemple, ou des fédérations régionales comme la FALSAB).

En pratique, cependant, c'est principalement en Vendée que les jeux traditionnels ont été valorisés par la FNSMR, autour des jeux de palet en particulier. Jean-Philippe Simon, chargé de mission au CDSMR-Vendée, a notamment développé des projets d'enquête avec des étudiants de la filière STAPS d'Angers, selon une perspective comparable à ce qui a été fait avec la FALSAB à l'UFR STAPS de l'Université de Nantes. Un projet de « palétarium », destiné à la pratique du palet, avait aussi été imaginé en 2009 mais il a été abandonné suite au retrait des soutiens politiques locaux (commune de la Chaize le Vicomte, Vendée). Un livret de présentation des jeux sportifs traditionnels est en projet, avec une introduction d'Agnès Vilain, auteur d'un master universitaire sur le sujet. Ce livret de 128 pages propose une approche inspirée par la praxéologie motrice, qui insiste surtout sur les règles des différents jeux et les méthodes de leur apprentissage technique. D'autres partenariats sont envisagés par le CDSMR-Vendée et la FNSMR, notamment avec l'INSHEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés) autour de la pratique des jeux sportifs traditionnels pour personnes handicapées. Enfin, la FNSMR semble être dans une démarche d'expansion qui l'amène à prospecter auprès des acteurs des jeux traditionnels dans différentes régions pour renforcer son action dans ce secteur. Des pratiquants de l'assiette picarde et des représentants des jeux de force basque sont notamment concernés.

Le dernier « critérium des jeux sportifs traditionnels », organisé le dimanche 27 mai 2012 au parc des expositions des Herbiers (Vendée) n'a malheureusement pas pu être observé par nos équipes. Des contacts ont cependant été pris auprès de Jean-Philippe Simon et Pascal Bondon, chargés de mission FNSMR, et auprès de Bernard Coutaud, président du Comité Régional Pays de la Loire de la FNSMR et président de la commission « jeux sportifs traditionnels ». Il conviendrait d'associer les acteurs de la FNSMR aux actions de restitution de l'inventaire qui seront entreprises à la suite de la remise du présent rapport.

2.4/ Fiches collectées par les chargés de mission du CENS

Les multiples appuis obtenus pour participer à l'élaboration de l'inventaire national ont constitué un encouragement important. De même, la présence d'un public nombreux pour la journée d'études du 23 mars 2012 (environ 50 personnes) a témoigné du fait que le projet de recherche s'inscrivait dans un contexte favorable à une réflexion de nature plus générale sur la collecte du patrimoine culturel immatériel. Pourtant, l'addition des bonnes volontés recensées précédemment ne permettait pas de systématiser la collecte sur l'ensemble du territoire national. Le CENS a donc décidé d'embaucher des chargés de mission spécialisés en ethnologie pour compléter l'inventaire demandé par le Ministère.

Quatre régions avaient été ciblées dans la note d'intention initiale (Bretagne, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon). Pour différents motifs, il a été décidé lors des réunions de suivi de modifier cette cible initiale. En effet, la FALSAB assurait déjà la couverture de la Région Bretagne et d'une partie des Pays de la Loire, et nous avons découvert que le Languedoc-Roussillon faisait l'objet d'enquêtes spécifiques pilotées par l'ethnopôle GARAE de Carcassonne. En Provence, enfin, l'aide des étudiants de l'Université d'Aix-Marseille 1 assurait la collecte d'un minimum de fiches. La collecte des fiches-type a été essentiellement programmée à partir des résultats du pré-inventaire. Les trois chargés de mission du CENS ont été affectés à des territoires qui n'avaient pas été couverts par d'autres moyens. La liste des contacts établie lors du pré-inventaire leur a été remise et ils ont échangé avec les acteurs des jeux en vue de rédiger des fiches de manière collaborative.

Un premier ensemble de 10 fiches a été collecté dans les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, mais en pratique cette collecte s'est concentrée sur le Pays Basque uniquement, qui est apparu riche de nombreuses pratiques ludiques. Cette collecte a été confiée à Cendrine Lagoueyte, post-doctorante en anthropologie, spécialiste du Pays Basque et intéressée personnellement par la pratique de la pelote basque, recrutée sur recommandation de Patricia Heiniger-Casteret après la journée d'études du 23 mars 2012 à Aix-en-Provence. Les fiches collectées sur ce territoire ont concerné les pratiques suivantes : la « borroka » (lutte traditionnelle basque), les « estropadak » (régates de trainières), les « herri kirolak » (jeux de force basque), la « pelote à main nue en trinquet », le « rebot », le « laxoa », et le « pasaka » (des spécialités de la pelote basque), les courses sur échasses, les quilles de 3 et les quilles de 6. Cet ensemble de 10 fiches offre l'avantage d'être concentré sur une région culturellement

homogène, le Pays Basque, et de documenter des pratiques spécifiques à cette région. Chaque fiche est accompagnée de 3 photos.

Un autre ensemble de 16 fiches a été collecté principalement en Picardie et dans le Nord Pas de Calais. Cette collecte a été confiée à Chloé Rosati-Marzetti, doctorante en anthropologie à l'Université de Nice, recrutée sur la base des enquêtes qu'elle avait effectuées précédemment sur les jeux festifs provençaux. Les fiches collectées en Picardie ont concerné les 8 pratiques suivantes : la balle à la main, la balle au tamis, le ballon au poing, la guise, le javelot tir sur cible, le jeu de l'assiette, la longue paume, les quilles du Ponthieu. Pour le Nord Pas de Calais, les 8 pratiques suivantes ont été inventoriées : le billon, la boule flamande, la bourle, la colombophilie, les joutes arrageoises, les joutes nautiques, les quilles de 9, le tir à la perche verticale. Ici aussi, il s'agit de collectes liées à des ensembles territoriaux et culturels homogènes. Toutes les fiches sont accompagnées de photos. Certaines d'entre elles sont aussi illustrées par de courts extraits vidéo, ou signalent des sites Internet où il est possible d'en trouver.

La collecte réalisée par Chloé Rosati-Marzetti a été complétée par la rédaction de 4 fiches supplémentaires. Deux d'entre elles concernent les Pays de la Loire, où la collecte entreprise a été stoppée ensuite car il est apparu que l'inventaire « breton » de la FALSAB couvrait aussi une partie du territoire des Pays de la Loire et des jeux concernés. Deux fiches ont cependant été collectées : la boule de fort et la boule de sable. Les deux autres fiches concernent la région PACA, où le jeu de la « bague en boghei » (Var) et une version provençale de la pelote basque (Alpes-Maritimes) ont été documentés.

Un dernier ensemble de fiches a été collecté dans les régions qui n'avaient pas été couvertes par les autres collectes. La Bretagne, la Normandie et la région PACA ont notamment été laissées de côté car elles avaient été prises en charge d'une manière ou d'une autre par des collaborateurs extérieurs. Cette collecte complémentaire a été confiée à Karine Michel, post-doctorante en anthropologie à l'IDEMEC à Aix-en-Provence, recrutée sur la base de sa candidature spontanée après la journée d'études du 23 mars 2012. Les fiches de cet ensemble concernent 18 pratiques. La plupart d'entre elles sont associées à des régions précises, comme en témoignent les 6 fiches suivantes : balle au tambourin en Languedoc-Roussillon, balle pelote en Lorraine et dans le Nord, boule lyonnaise en Rhône-Alpes, boule de fort dans le Centre et les pays de la Loire, jeu de paume en Ile de France, et jeu du

« bordé » dans le Centre. Les différentes variétés de joutes qui ont été repérées sont aussi liées à des territoires précis (joute accolaise à Accolay dans l'Yonne, joute clamecycoise à Clamecy dans la Nièvre, joute parisienne, joutes languedociennes, joutes lyonnaises et givordines). Elles ont donné lieu à la rédaction de 3 fiches distinctes.

Les différentes variétés de jeux de quille ont quant à elles donné lieu à la rédaction de 6 fiches distinctes, dont 4 ont été réalisées avec l'aide active de la FFBSQ. L'exemple des quilles montre qu'un jeu peut apparaître dans plusieurs régions sous la forme de variétés différentes. Les variétés de jeux de quille identifiées avec la FFBSQ sont les quilles de 8 (Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées, Ile de France), les quilles Saint Gall (Alsace), le Nine pin bowling classic (Alsace, Bourgogne) et le Nine pin bowling schere (Lorraine, Champagne-Ardenne). Les deux autres variétés retenues dans le cadre de cet inventaire sont les quilles bressanes (Rhône-Alpes) et les quilles de 6 au maillet (Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées, Aquitaine).

Les 3 fiches supplémentaires collectées par Karine Michel concernent des pratiques qui de la même manière que les quilles ne sont pas associées à un territoire précis : les jeux de billes, documentés grâce à une association localisée en Rhône-Alpes, existent partout sur le territoire, et la pratique des rames traditionnelles, documentée à partir du Languedoc-Roussillon, existe aussi en Provence, en Rhône-Alpes, en Picardie et en Alsace. Enfin, une fiche concerne les « jeux de la montagne bourbonnaise », un festival de jeux traditionnels qui a lieu en Auvergne et dans lequel sont présents des jeux qui ne sont pas uniquement régionaux. Pour accompagner les 18 fiches collectées, Karine Michel a fourni des photographies, mais aussi de la documentation lorsque ses correspondants lui en ont fourni la possibilité.

Les enquêtes mises en œuvre dans le cadre du présent projet de recherche ont ainsi permis de collecter 65 fiches-types liées à des jeux traditionnels du domaine français, auxquelles s'ajoutent les 75 fiches collectées par la FALSAB pour la seule région Bretagne. La collecte effectuée appelle à expliciter, dans le chapitre suivant, quelques uns des problèmes méthodologiques rencontrés.

Chapitre 3

Réflexions et préconisations

Les expériences de collecte qui ont été réalisées depuis 12 mois conduisent à formuler un certain nombre de réflexions concernant la pratique des inventaires du patrimoine culturel immatériel. Ces réflexions sont d'ordre méthodologique d'abord, et se rapportent aux résultats obtenus ensuite. Elles conduisent à faire un certain nombre de préconisations en vue de poursuivre la collecte et d'en rendre les résultats accessibles aux communautés de pratiquants.

3.1/ Sur le plan méthodologique

Les carnets de route rédigés par les chargés de mission du CENS donnent des indications précises permettant de témoigner de certaines difficultés méthodologiques rencontrées à l'occasion de la collecte des fiches. Plusieurs problèmes ont été rencontrés, ce qui amène à formuler un certain nombre de remarques en vue de la réalisation d'enquêtes ultérieures.

Il existe d'abord une certaine ambiguïté concernant la qualité des interlocuteurs à solliciter pour compléter les fiches d'inventaire. Ainsi, on peut douter dans certains cas de la compétence et de la légitimité de certains contacts pour remplir les fiches. Par exemple, la « responsable du service presse » du Comité Régional du Tourisme d'Aquitaine a signalé en pré-enquête des sports aussi différents que la pelote basque, le rugby, la course landaise, les quilles. Il est probable que cette personne ne soit pas compétente personnellement sur ces pratiques. Au mieux, elle peut peut-être donner d'autres contacts aux enquêteurs. La situation professionnelle de certains contacts laisse supposer qu'ils ne sont pas des interlocuteurs directs, c'est-à-dire des membres de « la communauté des pratiquants » au sens de l'UNESCO. Les communicants touristiques peuvent savoir qu'une pratique a cours sur leur territoire sans jamais l'avoir observée d'eux-mêmes. Cela pose la question de la validité d'une pré-enquête par questionnaire, auprès de personnes qui ne sont pas issues du milieu même de la pratique. Ce type de pré-enquête extensive est intéressant car il permet de repérer des jeux

régionaux qui sont connus de tous, mais n'économise pas la recherche de contacts plus spécifiques parmi les pratiquants, ce qui occasionne un travail d'enquête supplémentaire. Il laisse aussi dans l'ombre les pratiques spontanées ou celles qui relèvent de la sphère privée, qui n'ont pas pu être abordées dans le temps court de cette recherche. De la même manière, une des limites de la collecte d'information auprès de représentants d'institutions (dans le cas des fédérations de jeux traditionnels) est qu'ils sont centrés sur la pratique en compétition, les calendriers, les règlements. La dimension patrimoniale ou communautaire (sociabilité) est supplantée par la dimension administrative et organisationnelle. Même la dimension physique, motrice est mise de côté.

Un autre problème concerne le traitement des différentes spécialités et variantes locales d'un jeu donné, que les interlocuteurs ont tendance à survaloriser. Il paraît impossible de traiter de toutes les spécialités dans un temps limité si on veut laisser de la place à l'ensemble des jeux. Pour le cas des différentes variétés de pelote basque, Cendrine Lagoueyte a ainsi choisi de commencer par les plus anciennes qui sont celles qui posent selon elle le moins de problèmes. Mais dans d'autres cas, certaines pratiques signalées ne correspondent qu'à la marge à la définition des jeux traditionnels adoptée initialement par le projet de recherche. Par exemple, le rugby est certes revendiqué comme un sport identitaire et/ou régional dans le sud-ouest, mais pas comme un patrimoine. Sa dimension internationale, son origine britannique et le fait qu'il ne soit nullement perçu comme potentiellement en déclin ou menacé de disparition, semblent l'exclure du moins pour l'instant du domaine patrimonial.

Pour certaines pratiques, la situation peut être complexe quand plusieurs fédérations ou clubs coexistent sur le terrain. Dans certains cas cela peut même prendre la forme de querelles ouvertes entre des associations concurrentes qui n'hésitent pas à se discréditer mutuellement, ce qui suppose d'engager des enquêtes beaucoup plus approfondies. A un moindre degré, pour le cas de la « force basque », la Fédération des jeux ruraux n'est pas reconnue par tous les clubs, ni par les organisateurs des plus grosses compétitions. Des discussions avec des pratiquants de clubs non affiliés confirment cette impression³². Par exemple, le titre de la fiche « Force basque » ne convenait pas à la Fédération qui lui aurait préféré « Jeux traditionnels basques ». Il a donc fallu débattre du fait que « force basque » est

³² Pour information, lire : <http://www.lejpb.com/paperezkoa/20110823/286444/fr/La-force-basque-Saint-Palais-refuse-Urrugne>

l'expression utilisée par tous les clubs dans leur communication, par tous les organisateurs d'évènements (compétition et démonstration) ; et que par ailleurs il existe de nombreux jeux traditionnels basques autres que ceux dits « de force basque ». Cette position est difficile pour la Fédération car la fiche d'inventaire est un outil de communication et de valorisation. Son président s'est davantage attaché aux objectifs de la fédération qu'à la description de la pratique elle-même. Il a alors fallu effectuer un travail de documentation et d'observation plus important que prévu. Selon Cendrine Lagoueyte, l'expérience de la rédaction de cette fiche montre que la Fédération aurait besoin d'être accompagnée par un chercheur qui enquêterait auprès des pratiquants (leur âge, leur profession, etc.), sur les raisons de leur choix de pratiquer la force basque et la sociabilité autour de cette pratique, etc., pour dépasser les banalités d'usage et faire émerger les vrais points d'intérêt de ce sport.

Les enquêteurs ont aussi été tributaires dans bien des cas de la bonne volonté et de la disponibilité des représentants des communautés de pratiquants, à un moment donné du temps. Selon Karine Michel, la période de réalisation de ces fiches d'inventaire (durant l'été 2012) aurait pu sembler bien choisie, les pratiquants étant en période estivale et ainsi plus disponibles à des activités liées à leurs loisirs. Dans les faits, il en fut tout autrement. Nombre d'entre eux n'avaient pas le temps, devant terminer certaines tâches avant leurs congés annuels. D'autres, de retour de congés, étaient assaillis de tâches et ne pouvaient répondre à la demande qu'avec un certain délai. Ainsi, plusieurs ont repoussé leur lecture de la fiche pendant des semaines, ne répondant ni aux mails ni aux coups de téléphone. Parallèlement, de nombreuses personnes sont totalement investies dans la valorisation des jeux et sports qu'elles pratiquent. Elles ont participé activement à la réalisation de ces fiches, par une lecture approfondie, des corrections et de nombreux ajouts d'informations fort enrichissantes. Mais dans ce cas la difficulté est de gérer la multiplication des contacts tout en terminant la fiche dans un délai raisonnable.

Un autre problème tient à l'actualité des jeux répertoriés. Karine Michel signale que certains jeux, comme le « picon » en Rhône-Alpes, certaines variétés de jeux de quilles, ou le jeu du « cuchon » en Savoie, ont été signalés par des musées en tant que patrimoine régional mais il s'avère qu'ils ne sont plus pratiqués, ou alors uniquement sous la forme de reconstitutions ponctuelles. Dans ce cas, le problème de la distinction entre patrimoine historique et patrimoine culturel immatériel est pleinement posé. Dans d'autres cas, fréquents, les personnes interrogées déplorent le fait que la pratique du jeu ne se renouvelle pas auprès

des plus jeunes. Cette peur est parfois fantasmée, parfois réelle, mais selon Chloé Rosati-Marzetti elle est récurrente chez la majorité des interlocuteurs pratiquants les jeux. Pourtant, souvent, ce sont ces mêmes personnes qui s'occupent de transmettre le jeu aux enfants par le biais des écoles ou des centres-aérés.

Ces réflexions posent en dernière analyse le crucial problème des moyens engagés pour la réalisation de ce type de projet d'inventaire. Pour chaque fiche : des recherches bibliographiques ont été entreprises, des contacts ont été recherchés, de la documentation a été réunie, des sites Internet consultés. Puis des contacts ont été pris directement par téléphone, et dans le meilleur des cas des rencontres ont pu avoir lieu sur le terrain. Cependant, comme les représentants des communautés de pratiquants sont par définition des amateurs, et non des chercheurs professionnels, les collecteurs ont dû faire des efforts pour obtenir les renseignements les plus précis possible en vue de rédiger les fiches d'inventaire. Il fallait connaître les sources mentionnées par les contacts, identifier les personnes sur les photographies et obtenir leur autorisation. Parfois, aussi, il fallait éviter d'empiéter sur le terrain de chercheurs spécialisés sur une forme donnée de jeu³³.

De manière générale, l'expérience de collecte de fiches d'inventaire menée en 2012 autour du cas des jeux traditionnels permet d'affirmer que d'un point de vue scientifique il est impossible de se contenter d'un unique interlocuteur et ne pas vérifier la véracité ou la conformité des informations données. La fiche d'inventaire étant indirectement un outil de valorisation et de promotion d'une pratique, il paraît important qu'un maximum de pratiquants s'y reconnaisse. Par ailleurs, la collecte de fiches nécessite une présentation du propos dans lequel elles s'inscrivent, car les interlocuteurs rencontrés sur le terrain ne connaissent ni l'inventaire ni les fiches. De nombreux allers-retours sont nécessaires, d'abord pour familiariser les informateurs au projet, puis pour remplir avec eux la fiche. Cela suppose sans doute de programmer un travail de promotion de l'inventaire en lui-même. Une fois les informations recueillies auprès des enquêtés, il convient de prévoir environ deux jours de rédaction pour ordonner les informations et souvent chercher des compléments, vérifier des données contradictoires. Les textes descriptifs ou historiques sont rares, de sorte qu'il faut ajouter un temps de recherche important pour les localiser et les synthétiser. La description des gestes techniques pose aussi des problèmes spécifiques qui nécessitent la consultation de

³³ Cas de Mathilde Lamothe, doctorante à l'Université de Pau, pour les quilles, et de Valérie Feschet, maîtresse de conférences à Aix-Marseille Université, pour la pétanque.

vidéos ou l'observation in situ des pratiques. La proposition « un jour, un jeu », qui prévoyait d'inventorier un jeu par jour par enquêteur, apparaît finalement assez idéaliste, applicable uniquement dans les cas où l'interlocuteur connaît le projet d'inventaire national du patrimoine culturel immatériel, dispose déjà des informations, a préparé ses réponses et sélectionné des photographies. Pour les chargés de mission recrutés au CENS, ce rythme s'est avéré impossible à respecter. Selon Cendrine Lagoueyte, le délai minimal estimé serait en moyenne de cinq journées de travail (soit une semaine) pour chaque pratique, sans contact préalable. Cela donne une idée du coût possible des inventaires du patrimoine culturel immatériel en France.

3.2/ Sur le plan des résultats obtenus

Malgré les difficultés rencontrées, le projet de recherche a apporté un certain nombre de résultats. Le chapitre précédent a envisagé ces résultats en termes quantitatifs et descriptifs, avec la présentation des 65 fiches-type collectées. Il convient pourtant ici de présenter quelques réflexions critiques relatives à l'obtention de ces résultats³⁴.

D'abord, il faut prendre en compte ici les moyens disponibles pour réaliser les inventaires. La subvention donnée par le Ministère de la culture n'a permis d'employer des chargés de mission que pour une durée de quelques mois. Pour des raisons de ventilation du budget et afin de pouvoir faire face aux dépenses occasionnées par les réunions de suivi, les enquêtes et la journée d'étude du 23 mars 2012, la durée totale de travail des chargés de mission a été limitée à 6 mois à mi-temps (soit 3 mois à plein temps). C'est très peu pour un projet d'inventaire de portée nationale, en comparaison avec les moyens engagés par la FALSAB sur la seule région Bretagne, correspondant à un emploi à plein temps pendant presque un an sur la même période. Dans ce contexte il a fallu ruser et solliciter au maximum le concours bénévole de partenaires extérieurs pour la réalisation des fiches-types. Fort heureusement, cela a permis de collecter 17 fiches (sur un total de 65) auprès de responsables associatifs et de pratiquants (11 fiches), auprès de personnels des collectivités territoriales (1 fiche), et auprès d'étudiants (5 fiches). Les 48 fiches restantes ont été collectées par les 3 chargés de mission du CENS, soit une moyenne théorique de 16 fiches par mois par personne. Cela est satisfaisant au regard de l'objectif « un jour, un jeu » qui avait été proposé aux

³⁴ Voir en annexe 4 la structure de l'inventaire national.

chargés de mission au début de leur contrat, mais ne tient pas compte du fait que les fiches collectées sont pour la plupart imparfaitement finalisées, notamment parce que la plupart d'entre elles ne sont pas assorties d'enregistrements audio et/ou vidéo. Ce défaut vient du fait que la réalisation d'enquêtes directes aurait occasionné un surcoût trop important et se serait traduit par la réalisation d'un nombre insuffisamment représentatif de fiches. Cependant, le fait que les fiches ne soient pas accompagnées d'extraits audio et/ou vidéo n'empêche pas, dans la plupart des cas, de les rendre disponibles au public sur le site du Ministère de la culture. Cela donne simplement une idée des difficultés liées à la collecte des informations dans ce type nouveau d'inventaire du patrimoine culturel immatériel.

Il est possible aussi de critiquer les résultats obtenus en les rapportant aux différents territoires étudiés. En faisant le choix de couvrir l'ensemble du territoire national en dépit du peu de temps et de moyens consentis, ce projet d'inventaire se condamnait en effet à ne pas pouvoir atteindre l'exhaustivité. Nous avons déjà dit comment nous avons été amenés à cibler quelques régions particulières seulement. Mais même à l'intérieur des régions explorées dans le cadre du présent projet, il a fallu dans certains cas restreindre encore le périmètre des enquêtes. Dans le sud-ouest, le territoire prévu comprenant les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, mais c'est finalement sur le pays basque uniquement que nous avons choisi de nous concentrer. A l'heure actuelle, l'inventaire réalisé a couvert un ensemble de zones qui étaient restées inexploitées jusqu'à ce jour, ce qui constitue une avancée notable par rapport aux tentatives d'inventaire précédentes, surtout régionales. Les pratiques inventoriées concernent l'Aquitaine (10 fiches), la Normandie (9 fiches), la Picardie (9 fiches), le Nord-Pas de Calais (8 fiches), la région PACA (7 fiches), la région Rhône-Alpes (4 fiches), le Languedoc-Roussillon (2 fiches), les Pays de la Loire (2 fiches), l'Île de France (2 fiches), la région Centre (1 fiche), l'Alsace (1 fiche) et l'Auvergne (1 fiche). Les fiches restantes (9 fiches) concernent 2 régions ou plus, et incluent quelques unes des régions manquantes : Lorraine, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées.

Cette cartographie appelle en elle-même certaines remarques. Si l'ensemble des régions françaises est représenté, on note cependant l'absence de la Franche-Comté du Poitou-Charentes et du Limousin, ainsi que de la Corse et des DOM-TOM. Cela ne signifie en aucun cas l'absence de jeux traditionnels dans ces régions, mais plutôt les difficultés rencontrées dans le processus de collecte. Pour la Polynésie française par exemple, plusieurs pratiques avaient été signalées lors de la pré-enquête mais les jeux n'ont pu être inventoriés faute

d'avoir pu rentrer en contact avec les interlocuteurs. Le travail avec la Polynésie Française est délicat : impossibilité de se joindre par téléphone depuis la métropole à cause du décalage horaire. De même en Guyane, un festival de jeux traditionnels amérindien nous a été signalé mais la fiche n'a jamais été transmise. En Guadeloupe aussi, certaines pratiques ludiques nautiques traditionnelles sont connues, comme la yole, et nécessiteraient la rédaction d'une fiche. A la Réunion, des formes de lutte traditionnelles et de javelot tir sur cible existent ; elles mériteraient aussi d'être documentées. En Corse, certaines études existent mais aucun correspondant local n'a pu établir des fiches pour documenter les pratiques existantes.

La faiblesse des moyens qui étaient disponibles a obligé à opérer des choix qui n'ont pas rendu possible de se rendre dans les régions que le pré-inventaire avait laissées vierges (cas de la Franche-Comté et de la Corse). En Poitou-Charentes et dans le Limousin, les formes de pratique qui avaient été repérées lors de la pré-enquête (triquette dans le Poitou, quilles dans le Limousin) n'ont pas pu être documentées par la suite. Concernant la triquette, Karine Michel n'a pas pu réaliser de fiche faute de données sur ce jeu. Il a été signalé par un particulier qui n'a laissé aucune coordonnée. La mairie de la commune dans laquelle ce jeu a été signalé a également été contactée, sans succès. Concernant les quilles du Limousin, la pré-enquête avait permis d'identifier un jeu en exposition dans le musée d'Ussel. Mais en entretien téléphonique, la personne qui avait signalé cette pratique a indiqué n'avoir aucune connaissance de la pratique de ce jeu dans les environs. Aucun club ou groupe ne semble jouer aux quilles, du moins à ce type de jeu de quilles, dans la région. D'autres pratiques, comme le jeu du cuchon, en Savoie, n'ont pas fourni assez de documentation pour arriver à la rédaction d'une fiche-type. Il semble que ce jeu soit une variante du jeu de cornichon, inventorié quant à lui.

Dans d'autres cas, en revanche, les hasards de l'enquête ont conduit à rédiger plusieurs fiches à propos d'un même jeu. Ces doublons ne viennent pas d'erreurs de coordination entre les chargés de mission. Elles reflètent plutôt des situations où plusieurs envois ont été faits de manière simultanée. Sur l'ensemble des 65 fiches collectées, ainsi, on en trouvera 2 qui concernent la balle à la main et 2 qui concernent les boules de fort. Pour le cas de la rame traditionnelle aussi, 2 fiches ont été faites, mais l'une d'entre elles est régionale tandis que l'autre est nationale. Pour le cas de la pelote basque, il a été décidé de considérer le cas de la pratique provençale de ce jeu, en plus des 4 variétés locales identifiées au Pays basque, car cela a semblé intéressant pour ouvrir une réflexion sur les relations complexes d'un jeu donné

au territoire. Enfin, dans certains cas, une même famille de jeux a donné lieu à la rédaction de plusieurs fiches : c'est le cas notamment pour les quilles (11 fiches en tout) et pour les joutes (6 fiches en tout), ce qui pose la question de la rédaction d'une seule fiche synthétique englobant l'ensemble des variantes régionales.

Enfin, il convient de signaler que certains jeux traditionnels pourtant bien connus sur certains territoires n'apparaissent pas dans l'inventaire. Cela peut provenir de différentes causes. Parfois, les fiches ont été demandées à des chercheurs spécialistes qui ne les ont pas encore fournies à ce jour. Parfois, les pratiques n'ont pas été signalées au moment du pré-inventaire, soit parce qu'elles paraissaient trop institutionnalisées, soit parce que les interlocuteurs sollicités ne les connaissaient pas. Parfois enfin, les chargés de mission ont repéré ces pratiques mais n'ont pas eu le temps de réaliser les enquêtes nécessaires à la rédaction des fiches correspondantes. Cette situation demande à ce que la collecte de fiches soit impérativement complétée dans un futur proche pour élargir le nombre des pratiques inventoriées³⁵.

3.3/ Préconisations

Les éléments qui viennent d'être présentés dans les sections qui précèdent, à propos des difficultés méthodologiques rencontrées et proposant une esquisse d'analyse critique des résultats obtenus, conduisent finalement à formuler un certain nombre de préconisations concernant les suites à donner au présent projet de recherche.

Concernant les fiches déjà collectées, à la fois dans le cadre de l'inventaire national présenté par le présent rapport et dans le cadre de l'inventaire régional mené en Bretagne par la FALSAB, il convient de les mettre le plus rapidement possible à disposition du public sur le site du Ministère de la culture dédié aux inventaires du patrimoine culturel immatériel³⁶. Actuellement, en effet, il n'existe sur ce site que 3 fiches concernant les « pratiques sportives » (la fauconnerie française, l'équitation de tradition française, la course camarguaise) et 1 seule fiche concernant les « jeux » (la Ringueta, festival de jeux traditionnels occitans). Même incomplet, l'inventaire qui a été réalisé dans le cadre du présent

³⁵ Voir en annexe 5 une liste indicative de pratiques restant à inventorier.

³⁶ Voir le site : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Patrimoine-culturel-immateriel/Inventaire-en-France/Inventaire/Fiches-de-l-inventaire-du-patrimoine-culturel-immateriel>

projet de recherche fournira des données précieuses pour documenter et valoriser cet aspect du patrimoine culturel immatériel de la France. Il s'agit donc de diffuser et de restituer auprès des communautés concernées et du grand public l'inventaire des jeux traditionnels déjà réalisé.

Concernant les pratiques absentes de l'actuel inventaire et les « zones blanches » de la carte où aucune pratique n'a été identifiée au cours des 12 mois qui viennent de s'écouler, il convient de relancer à très court terme la dynamique des enquêtes pour continuer d'accumuler des matériaux susceptibles de nourrir l'inventaire des jeux traditionnels ici amorcé. L'expérience du présent projet de recherche a prouvé qu'il était possible d'attendre une aide réelle de la part des communautés de pratiquants, des étudiants, et même des représentants des territoires de pratique. Il convient donc d'encourager par tous les moyens ces collaborations bénévoles et de s'adjoindre celles des chercheurs spécialisés dans le domaine concerné, en se fondant sur le précédent que constitue l'actuel projet de recherche. Il est probable, dans ce contexte, que la mise en ligne d'une première série de fiches suscite des bonnes volontés pour en rédiger d'autres.

Dans le cadre des collectes à venir, il convient aussi de réfléchir à l'extension qui peut être donnée à une fiche-type, afin d'éviter les doublons et les informations redondantes. Une réflexion générale apparaît nécessaire à ce stade pour savoir jusqu'à quel point les fiches de l'inventaire national doivent respecter les variantes micro-locales et régionales des différentes pratiques. Chaque variante de jeu doit-elle faire l'objet d'une fiche séparée, ou un nombre limité de fiches génériques est-il suffisant ? Dans le premier cas, les enquêtes devront être multipliées à l'échelle locale et régionale. Dans le second cas, il sera nécessaire d'adopter une typologie commune, soit en reprenant des travaux antérieurs, soit en inventant un nouveau système de classification³⁷.

Dans tous les cas, une attention particulière devra être portée aux questions de restitution des inventaires et à la formation des communautés au collectage. La journée d'étude organisée le 23 mars 2012 à Aix-en-Provence a constitué une expérience intéressante car elle a permis de confronter le regard des experts et celui des communautés. La diffusion

³⁷ Pour un exemple de typologie déjà existante, voir le site de l'AEJST déjà mentionné en introduction du présent rapport (<http://www.jugaje.com/fr/typologie.htm>). Pour un exemple de système de classification nouveau, voir les travaux d'Abderrahmane Ayoub (in Fournier, sous presse).

du programme de cette journée d'étude sur le Web a entraîné des réactions, sous la forme d'un « carnet en ligne » qu'il convient de nourrir encore afin d'intensifier le dialogue entre chercheurs et acteurs du patrimoine culturel immatériel³⁸.

Dans le cadre d'une réflexion sur le collectage des fiches et la restitution des inventaires, de nouvelles actions de recherche devraient être entreprises, en particulier sous la forme d'événements scientifiques et de journées d'études. Ces actions constituent un accompagnement nécessaire en termes de médiation scientifique pour aider les communautés à se réappropriier les données collectées dans le cadre des inventaires du patrimoine culturel immatériel. De telles occasions de rencontre entre chercheurs et communautés sont l'occasion de nouer des partenariats avec des personnes-ressource susceptibles de participer à la rédaction de nouvelles fiches d'inventaire. En termes opérationnels, il convient donc de favoriser la conception et la préparation d'événements culturels et de projets muséographiques impliquant les communautés et permettant une restitution in vivo des inventaires réalisés. Ce type d'événement peut facilement s'inspirer des méthodes de la recherche-action développées depuis plusieurs années à l'Université Laval.

La mise au point de partenariats avec des spécialistes de l'image et du film ethnographique est une autre priorité, qui permettra d'une part que des extraits vidéo soient systématiquement attachés aux fiches collectées, d'autre part que la restitution des inventaires se fasse sous la forme d'une mise à disposition d'images animées vers le grand public. Le cas de l'association ESPACES, qui a tourné en 2012 un film sur le jeu de la choule à Tricot (Picardie) et un film sur les jeux traditionnels bretons, est un bon exemple pour tester les collaborations possibles entre chercheurs en patrimoine et spécialistes de l'image autour de la réalisation des fiches-type d'inventaire et de leur restitution³⁹.

La recherche en archives, auprès des institutions dépositaires de collectes anciennes, apparaît aussi comme un élément très important pour légitimer les actions d'inventaire actuellement programmées. Pour le cas des jeux traditionnels, les ressources accumulées par le Musée national des arts et traditions populaires dans le passé, comme celles disponibles

³⁸ Voir en particulier la réaction d'un enseignant de Niamey, directeur technique de la Fédération nigérienne de lutte : <http://phonotheque.hypotheses.org/6342>

³⁹ Sur la choule, voir le site de l'association ESPACES : <http://espaces-assoc.com/7.html>

auprès de certains centres de recherche⁴⁰, constituent un gisement dans lequel il convient de puiser pour mieux contextualiser les éléments de la pratique actuelle des jeux traditionnels au regard de ses antécédents historiques.

La confrontation des résultats obtenus en France et de ce qui se fait dans d'autres pays sur des thèmes semblables, autour des inventaires du patrimoine culturel immatériel, est une autre piste importante. Au-delà des collaborations qui avaient été mises en place par l'AEJST avec le projet « Culture 2000 » mentionné en introduction du présent rapport, il existe de très nombreuses initiatives qui se développent actuellement autour de la valorisation des jeux traditionnels, à l'échelle internationale. Un mémoire de recherche récent en anthropologie a par exemple rendu compte des diverses initiatives en cours en Sardaigne et en Tunisie⁴¹. Il conviendrait de communiquer avec les acteurs concernés, ou avec d'autres porteurs de projets semblables, pour comparer les spécificités des différentes démarches d'inventaire en cours.

A plus long terme, un modèle général pourra être proposé, concernant les modes de participation possibles des communautés aux inventaires du patrimoine culturel immatériel et à leur restitution. Ce modèle permettra d'élaborer un guide méthodologique à l'attention des communautés désireuses de se lancer dans des opérations de collectage et de proposer spontanément des candidatures dans le cadre des inventaires du patrimoine culturel immatériel.

Les réflexions présentées dans ce chapitre permettent en fin de compte d'identifier un certain nombre de limites qui ont marqué le projet de recherche entrepris depuis un an. Elles conduisent aussi à envisager des prolongements sous la forme d'une valorisation du travail effectué et d'une restitution de l'inventaire vers les communautés concernées.

⁴⁰ Par exemple à la phonothèque de la MMSH à Aix-en-Provence : rappelons que Véronique Ginouvès, responsable de cette structure, a été une partenaire privilégiée lors de la journée d'étude du 23 mars 2012.

⁴¹ Cf. Euvrard (2012).

Conclusion

Dans ce rapport, nous avons voulu rendre compte synthétiquement de l'ensemble des actions de recherche entreprises par le CENS, entre novembre 2011 et novembre 2012, pour répondre à la demande du Ministère de la Culture et de la Communication concernant la réalisation d'un inventaire national des jeux traditionnels en France. Nous avons d'abord présenté la méthodologie adoptée, puis les résultats obtenus. En dernier lieu, nous avons proposé un ensemble de réflexions et de préconisations portant à la fois sur la méthodologie et sur les résultats.

L'aide de plusieurs partenaires institutionnels doit être encore une fois signalée. La FALSAB, en engageant parallèlement un inventaire régional à l'échelle de la Bretagne, a offert un point de comparaison extrêmement précieux. Au sein du CENS et de l'IDEMEC, laboratoires publics de recherche participant au projet, les appuis obtenus ont permis de traiter les données, d'organiser des réunions, et de stimuler la réflexion en termes à la fois méthodologiques et épistémologiques. Avec l'appui de la phonothèque de la MMSH, il a été possible d'organiser une journée d'étude qui a conduit à identifier certains des problèmes qui se posent en vue de restituer ce type d'inventaire au grand public.

Les enquêtes proprement dites ont été réalisées par des acteurs associatifs pour une part, et par des ethnologues missionnés par le CENS pour une autre part. Ces enquêtes ont permis de collecter un ensemble représentatif de 65 fiches-type concernant des jeux traditionnels répartis sur l'ensemble du territoire français et encore pratiqués actuellement. Parmi les éléments qui ressortent de ces collectes, les enquêteurs ont noté que le terme de « convivialité » était récurrent chez les interlocuteurs. Les jeux sont l'occasion de se retrouver, de faire la fête et de partager repas ou apéritifs et ainsi tisser ou réactiver le lien social au sein de la communauté. Dans différentes études de cas, la consommation conviviale d'alcool est soulignée par les pratiquants. Par ailleurs, pour la plupart des jeux de lancer inventoriés, les espaces de jeux (bourloires, boulodromes, etc.) se trouvent dans l'arrière-salle ou l'arrière-cour des cafés.

Une autre dimension importante de la pratique, selon les enquêteurs, est que les jeux sont ancrés dans un territoire défini. Qu'il s'agisse de variantes locales ou de jeux créés pour se différencier, les jeux sont toujours définis par rapport à un territoire précis. Dans l'éventualité d'une extension du jeu en question, il est souvent dit originaire de tel ou tel endroit, comme s'il répondait à un besoin de valider l'appartenance et donc le marquage identitaire qui s'opère au travers du jeu. Ainsi, les origines du jeu trouvent souvent des racines dans l'histoire familiale ou locale. Dans cette volonté de marquage identitaire, le jeu peut ainsi être réactivé et réinventé, voire les deux. Le jeu devient aussi dans certains cas un outil de dynamisation d'une localité, même s'il faut pour cela le réinventer.

Ces éléments – convivialité, ancrage territorial et identitaire – montrent en définitive combien les jeux traditionnels sont attachés aux contextes sociaux et culturels qui les voient s'organiser et se reproduire. C'est peut-être là que réside la principale nouveauté du présent rapport : il rompt avec les habituelles prises en compte des jeux en termes techniques ou éducatifs, pour insister sur leur importance culturelle et patrimoniale. Cette perspective rend nécessaire des actions de valorisation et de restitution, qui seules permettront de replacer les pratiques étudiées dans leur contexte.

Références bibliographiques

Boratav P. et H. Trémaud, 1957, « Jeux de force et d'adresse dans les pays de France », *Arts et Traditions Populaires*, 6^e année, n°1-2.

Collectif, 2011, *Le patrimoine culturel immatériel : premières expériences en France*, Paris : Babel, Maison des Cultures du Monde, coll. Internationale de l'imaginaire, nouvelle série, n°25.

Euvrard, E., 2012, *Valorisation du patrimoine culturel immatériel et espoirs de développement économique et touristique en Sardaigne : le cas des Olympiades des jeux traditionnels*, Master 2 Recherche, Département d'anthropologie, Aix-Marseille Université.

Fournier, L. S., 2011, « Les jeux collectifs : objets de recherche et d'action culturelle », in *Hekleo ar c'hoarioù. L'écho des sports et jeux traditionnels de Bretagne*, n°17, pp. 31-37.

Fournier, L. S., 2012, *Projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France*, Rapport de recherche intermédiaire réalisé dans le cadre du CENS pour le Département su pilotage de la recherche et de la politique scientifique du Ministère de la Culture, mai 2012.

Fournier, L. S. (sous presse), *Jouer en Europe*, Paris, L'Harmattan.

Galtier, Ch., 1952, *Le trésor des jeux provençaux*, Raphèle-lès-Arles, Collection de Culture Provençale.

Lavega Burgues, P. (éd.), 2006, *Jeux traditionnels et société en Europe* (Projet Européen Culture 2000), Barcelone, AEJST.

Le Poetvin, E., 2010, *Jeux et sports traditionnels Bretons: les 80 ans de la FALSAB*, Master 2 Pro, UFR STAPS, Université de Nantes.

Lobjois, D., 2008, *Jeux traditionnels et populaires de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais*, Douai, Engelaere.

Loubere, J.-R., 2000, *Picards, faites vos jeux*, Amiens, DRDJS, 2000.

Monchablon, B., 2011, *Les pratiques ludiques traditionnelles dans le département de Loire-Atlantique : acteurs, territoires et processus mis en « jeux »*, Master 2 Pro, UFR STAPS, Université de Nantes, 2 volumes.

Parlebas, P., 1999 [1981], *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*, Paris, INSEP.

Terrier, F., 2010, *Une confédération peut-elle délivrer des licences sportives ? Le cas de la FALSAB*, Master 2 Pro, UFR STAPS, Université de Nantes.

Trémaud, H., 1964, *Les français jouent aux quilles*, Paris, Maisonneuve et Larose.

Trémaud, H., 1968, « Les joutes languedociennes », *Arts et Traditions Populaires*, 16^e année, n°1.

Trémaud, H., 1970, « Les joutes provençales », *Arts et Traditions Populaires*, 18^e année, n°4.

Vigne, M., 2006, *Etude intraculturelle des jeux traditionnels dans l'espace linguistique picard*, Thèse de sociologie, Paris V Sorbonne.

Annexe 1 : Calendrier récapitulatif

Périodes	Activités
16-18 septembre 2011	Organisation d'un colloque international à Nantes, échanges concernant la méthodologie de l'étude des jeux traditionnels, lancement de la recherche
Octobre-novembre 2011	Collecte de la liste des contacts, rédaction de courriers, envois en nombre de questionnaires
21 novembre 2011	Réunion de suivi n°1 à Nantes
Novembre-décembre 2011	Pré-inventaire, participation des communautés à la collecte des informations
Janvier-février 2012	Tri statistique des réponses au pré-inventaire
10 février 2012	Réunion de suivi n°2 à Nantes
20 février 2012	Envoi d'un courrier électronique aux contacts repérés grâce au pré-inventaire
Mars-avril 2012	Tri des réponses spontanées à la circulaire n°2
23 mars 2012	Organisation d'une journée d'étude et de formation concernant la méthodologie de la rédaction des fiches-type d'inventaire (Aix-en-Provence)
29-31 mars 2012	Enquête documentaire au service historique du MNATP (Paris)
Mai 2012	Réalisation et transmission au Ministère d'un rapport intermédiaire
12-13 mai 2012	Mission à Limoges (jeux écossais en France)
8 juin 2012	Réunion de suivi n°3 à Nantes
9-11 juin 2012	Mission à Bressuire (jeux écossais en France)
Juin-août 2012	Enquêtes et collecte des fiches-type par 3 chargés de mission du CENS, en relation avec les communautés concernées

12-14 sept. 2012	Participation à un colloque à Barcelone sur l'impact local du patrimoine culturel
18 sept. 2012	Réunion de suivi n°4 à Nantes
27-30 sept. 2012	Mission à Luzarches (jeux écossais en France)
19-20 oct. 2012	Mission à Carcassonne (festival de films sur les jeux traditionnels)
9 nov. 2012	Enquête à Saint-Etienne (entretiens)
15 nov. 2012	Journée de confrontation des résultats (avec les chargés de mission)
Novembre 2012	Rendu du rapport final et des fiches-types collectées
Fin 2012 - Début 2013	Valorisation des résultats de la recherche. Début d'une deuxième convention de recherche avec le CNRS Provence et Corse.

Annexe 2 :

Liste des 65 fiches collectées au titre de l'inventaire national

Noms des jeux	Collecteurs	Régions concernées
1/ Fiches collectées par des correspondants régionaux		
cornichon	Nicolas Scuri	Rhône Alpes
grenouille	Emilie Filiot	Ile de France
balle à la main (1)	Jean-Jacques Trobas	Picardie
bezette	Jean-Philippe Joly	Normandie
boule de hasard	Jean-Philippe Joly	Normandie
carambole et bastringue	Jean-Philippe Joly	Normandie
carambole gouttière	Jean-Philippe Joly	Normandie
crosse	Jean-Philippe Joly	Normandie
grande choule	Jean-Philippe Joly	Normandie
camembert	Jean-Philippe Joly	Normandie
tèque	Jean-Philippe Joly	Normandie
treis soeus	Jean-Philippe Joly	Normandie
boules carrées	Mickaël Boyer	PACA
mourre	Mickaël Boyer	PACA
joutes nautiques provençales	Marie-Véronique Amella	PACA
rame traditionnelle provençale (1)	Marie-Véronique Amella	PACA
paume artignoscaise	Marie-Véronique Amella	PACA
2/ Fiches collectées par les chargés de mission du CENS		
« borroka » (lutte traditionnelle basque)	Cendrine Lagoueyte	Aquitaine
« estropadak » (régates de trainières)	Cendrine Lagoueyte	Aquitaine

« herri kirolak » (jeux de force basque)	Cendrine Lagoueyte	Aquitaine
« pelote à main nue en trinquet » (pelote basque)	Cendrine Lagoueyte	Aquitaine
« rebot » (pelote basque)	Cendrine Lagoueyte	Aquitaine
« laxoa » (pelote basque)	Cendrine Lagoueyte	Aquitaine
« pasaka » (pelote basque)	Cendrine Lagoueyte	Aquitaine
courses sur échasses	Cendrine Lagoueyte	Aquitaine
quilles de 3	Cendrine Lagoueyte	Aquitaine
quilles de 6	Cendrine Lagoueyte	Aquitaine
balle à la main (2)	Chloé Rosati-Marzetti	Picardie
balle au tamis	Chloé Rosati-Marzetti	Picardie
ballon au poing	Chloé Rosati-Marzetti	Picardie
guise	Chloé Rosati-Marzetti	Picardie
javelot tir sur cible	Chloé Rosati-Marzetti	Picardie
jeu de l'assiette	Chloé Rosati-Marzetti	Picardie
longue paume	Chloé Rosati-Marzetti	Picardie
quilles du Ponthieu	Chloé Rosati-Marzetti	Picardie
billon	Chloé Rosati-Marzetti	Nord Pas de Calais
boule flamande	Chloé Rosati-Marzetti	Nord Pas de Calais
bourle	Chloé Rosati-Marzetti	Nord Pas de Calais
colombophilie	Chloé Rosati-Marzetti	Nord Pas de Calais
joutes arrageoises	Chloé Rosati-Marzetti	Nord Pas de Calais
joutes nautiques du nord	Chloé Rosati-Marzetti	Nord Pas de Calais
quilles de 9	Chloé Rosati-Marzetti	Nord Pas de Calais
tir à la perche verticale	Chloé Rosati-Marzetti	Nord Pas de Calais
boule de fort (1)	Chloé Rosati-Marzetti	Pays de la Loire
boule de sable	Chloé Rosati-Marzetti	Pays de la Loire
bague en boghei	Chloé Rosati-Marzetti	PACA
pelote basque provençale	Chloé Rosati-Marzetti	PACA
balle au tambourin	Karine Michel	Languedoc-Roussillon
balle pelote	Karine Michel	Lorraine, Nord Pas de Calais

boule lyonnaise	Karine Michel	Rhône-Alpes
boule de fort (2)	Karine Michel	Centre, Pays de la Loire
jeu de paume	Karine Michel	Ile de France
jeu du bordé	Karine Michel	Centre
joute accoloise, clamecycoise et parisienne	Karine Michel	Bourgogne, Ile de France
joutes languedociennes	Karine Michel	Languedoc-Roussillon
joutes lyonnaises et givordines	Karine Michel	Rhône-Alpes
quilles de 8	Karine Michel	Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées, Ile de France
quilles Saint Gall	Karine Michel	Alsace
Nine pin bowling classic	Karine Michel	Alsace, Bourgogne
Nine pin bowling schere	Karine Michel	Lorraine, Champagne- Ardennes
quilles bressanes	Karine Michel	Rhône-Alpes
quilles de 6 au maillet	Karine Michel	Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées, Aquitaine
billes	Karine Michel	(France entière)
rames traditionnelles (2)	Karine Michel	Languedoc-Roussillon, Provence, Rhône-Alpes, Picardie, Alsace
jeux de la montagne bourbonnaise	Karine Michel	Auvergne

Annexe 3 :
Structure de l'inventaire réalisé par la FALSAB en Bretagne

Types de jeux	Nombre de fiches
Jeux de force	3
Jeux de quilles	19
Jeux de boules	16
Jeux de palet	19
Jeux de café et de kermesse	10
Jeux disparus	5
Jeux divers	2
Jeux nautiques	1
Total	75

Annexe 4 :

Structure de l'inventaire national réalisé par le CENS

1) Par types de collecteurs

Collecteurs	Nombre de jeux collectés
Acteurs associatifs	11
Collectivité territoriale	1
Etudiants	5
Chargés de mission CENS	48
Total	65

2) Par régions

Régions	Nombre de jeux collectés
Aquitaine	10
Normandie	9
Picardie	9
Nord-Pas de Calais	8
PACA	7
Rhône-Alpes	4
Languedoc-Roussillon	2
Pays de la Loire	2
Ile de France	2
Centre	1
Alsace	1
Auvergne	1
Jeux pratiqués dans plusieurs régions	9
Total	65

Annexe 5 :

Liste complémentaire de jeux restant à inventorier

(Liste non exhaustive)

Aquitaine :

- 1) Le *batteleku*. Ce sport n'est pas pratiqué en club
- 2) *Ahate joko* (le jeu du canard : un cavalier doit décapiter un canard ou une oie accroché en travers d'une rue ou d'une place ; de nos jours l'animal est déjà mort avant l'épreuve)
- 3) Le lancer de *chaucou* (espadrille portée talon replié sous le pied) et *bourreut* (béret). A rapprocher peut-être du lancer de pigne de pin
- 4) Lancer de pignes de pin
- 5) Le *joko garbi* (pelote basque)
- 6) Le grand chistera (pelote basque)
- 7) Le *xare* (pelote basque)
- 8) La *pala ancha* /gomme pleine (pelote basque)
- 9) Le *rampeau* (jeu de quilles)
- 10) Le palet gascon (ressemble à un jeu appelé « piastre »)
- 11) Les concours de chiens de berger
- 12) La relance des jeux de bergers en Soule (Pays basque)
- 13) Les jeux de cartes
- 14) Les « jeux béarnais » ou défis de force et d'adresse du Béarn, dont certains rappellent ceux de la « force basque » : tir à la corde, *bire-perche*, jeux de la charrue (dont la course du *brabant*), course à la barrique, course au sac, *saute barcalhou* (saute barreau), sciage de bois, saute quille, course (ou récolte) de patates, course au béret (réservé aux enfants)

Picardie :

- 1) Le jeu de l'écu (surtout dans l'Aisne).
- 2) La choule : jeu de balle du XI^e siècle encore pratiqué à Tricot dans l'Oise
- 3) Boules plates (peut-être bourle ?) dans le Vimeu et le Santerre (Somme)
- 4) Billard Nicolas, billard hollandais, jeu de fer (sorte de billard) : jeux d'estaminet
- 5) Quilles de l'Avesnois (Somme)
- 6) Jeu du bouchon
- 7) Cholage (jeu de boules)

Nord Pas-de-Calais :

- 1) Pelote artésienne.
- 2) Jeu de Papin (14 juillet à Lille) mais ne sait pas si toujours pratiqué. Mât de cocagne
- 3) Avec animaux : le jeu du chant du pinson (surtout dans les Flandres françaises)
- 4) Jeu de la crosse (Nord)
- 5) Boule flamande de Bailleul et Boeschepe : variantes de la boule de Godewaersvelde
- 6) Les différents jeux d'estaminets
- 7) Combat de coqs

Polynésie française :

- 1) Course d'échasses
- 2) Course sur demi-noix de coco
- 3) Jeu de baguettes
- 4) Jeu d'assemblages de feuilles et de toupies
- 5) Jonglage de citrons
- 6) Sauts à la corde de coco tressée

PACA :

- 1) Pétanque
- 2) Pilou

Rhône-Alpes :

- 1) Sarbacane (Saint-Etienne)

Autres régions :

- 1) Soule, surle
- 2) Jeux écossais en France (Highland games)
- 3) Combats de coqs